

cions surtout cette musique que j'appellerai la musique de la vérité, c'est-à-dire celle qui rend d'une façon claire et intelligible pour tous les sentiments quelle a mission d'exprimer.

» Eh bien, Nadaud ne nous émeut, ne nous touche, n'est devenu populaire, que parce qu'il est une application vivante de cette théorie. Il semble que les paroles et la musique de ses œuvres ont dû sortir du même coup de son âme de poète et d'artiste, et l'on ne saurait dire, tant cette assimilation est complète, si sa musique a été composée pour son poème ou son poème pour sa musique.

» Evons donc, Messieurs, a dit M. Sioen terminant, à Gustave Nadaud, à la trinité de son talent de poète, de compositeur et de chanteur, et j'ajoute au plus dévoué et au plus charmant des amis.

Nous abrégons cette petite allocution (ne disons pas *speech*) qui fut accueillie par les bravos unanimes de l'assistance et à laquelle M. Nadaud répondit par quelques mots partis de cœur. Il redit ensuite quelques-unes de ses chansons, le *Saint-Frusquin*, entr'autres, dont les paroles et la musique sont ravissantes.

Hier soir, sur la place du Trichon, un enfant a été renversé sous un tombereau et gravement blessé. On craint pour ses jours.

Nous donnons à la quatrième page l'Indicateur du chemin de fer du Nord, avec les changements qui seront apportés à la marche des trains, à partir du 1^{er} juillet.

La colère du *Figaro* d'aujourd'hui nous rappelle celle de feu le Père Duchêne; son reporter, invité à l'inauguration du chemin de fer de Lille à Valenciennes, prétend qu'on l'a traité en « homme de peu ». Rien n'était réussi, ni « la galantine du déjeuner d'Orchies », ni « les toasts du banquet de Lille ». « Toute sa journée a été une série d'étonnements. » La musique était « trop sérieuse », la compagnie n'est pas aimable, le chemin de fer « a besoin de raccommodages », sans oublier que « les cochers sont plus voleurs qu'à Paris ».

Ce que c'est qu'une mauvaise digestion ! car il paraît que c'est là le cas du *Figaro*. Et cela s'explique : il est sorti de table « sans avoir pris le café », pour échapper au toast qui lui déplairait.

Qu'on se le dise ! Et qu'à l'avenir le reporter du *Figaro* ne soit plus traité en « homme de peu », mais en homme de beaucoup... de susceptibilité !

(Propagateur.)

Il y avait hier au marché de Lille plus de 1,800 hect. de blé. C'est un bon approvisionnement. Les vendeurs se seraient contentés des prix de mercredi dernier, mais les acheteurs étaient d'une froideur désolante. Ils n'entendaient traiter que moyennant une baisse considérable. Il en est résulté une grande difficulté d'engager les affaires, aussi à une heure il restait plus des trois quarts des marées à vendre.

C'est alors que les détenteurs se sont décidés à traiter à des conditions fort désavantageuses. Ainsi tel cultivateur qui avait vendu 25.50 mercredi a dû céder aujourd'hui à 23.35. Il y a eu quelques marées vendues 27 fr., mais beaucoup de 21 à 24.50. Comme on le voit, la baisse a été fort sensible. On l'estime de 1.50 à 2 fr. à l'hect.

À la mercuriale elle est de 1 fr. 94.

Pour la chronique locale, ALFRED REBOUX.

Service des Postes.

La levée du bureau pour Paris, Lille, Tourcoing et la Belgique qui avait lieu à midi 05, sera faite à partir du 1^{er} juillet à 11 h. 55. La clôture des affranchissements à 11 h. 40.

Bourse de Paris

du Jeudi 30 Juin 1870

Rente 3 p. 0/0..... 72.85
Id. 4 1/2 p. 0/0..... 104.25

TRIBUNAUX

Hier, la Cour impériale de Paris a rendu ses arrêts dans l'affaire du Crédit mobilier. Elle a confirmé les jugements rendus par le tribunal de commerce et en a rendu d'autres. Voici quelques considérants de ses arrêts :

» Considérant que la Société générale du Crédit mobilier, malgré des dehors affectés de prospérité, éprouvait, depuis 1864, de sérieux embarras, et qu'en 1866 elle était sous la menace d'une crise qui ne pouvait être conjurée que par les ressources à obtenir d'un appel immédiat au crédit ;

» Que le mal provenait de ce que la Société avait engagé, dans les affaires de la Compagnie immobilière, un capital de plus de 100 millions, sous forme d'actions et d'obligations, et à titre d'avance de compte courant ;

» Que ce capital si considérable était compromis par la position de la Compagnie immobilière, déitrice ;

» Qu'il représentait près du double du fonds social du Crédit mobilier, fixé à 60 millions, et était, pour une forte partie, le produit d'emprunts contractés onéreusement à la Bourse, en faisant servir le portefeuille à des opérations de report ;

» Que la situation respective des deux Sociétés, du Crédit mobilier et de l'immobilière, s'était ainsi définie, toutes deux étant prin-

cipalement dirigées par les frères Péreire ;

» Considérant que le Conseil d'administration du Crédit mobilier, ayant à faire face à cette position critique, a proposé aux actionnaires le doublement du capital social, qui serait désormais porté à 120 millions au moyen d'actions nouvelles, que les actionnaires seuls pourraient souscrire ;

» Mais qu'au lieu de présenter aux actionnaires le doublement du capital comme un remède à des embarras pressants, le conseil d'administration a faussement donné pour motif à sa mesure le dessein de former de nouvelles entreprises et d'arriver à de plus hautes prospérités, en dotant la Société de forces financières en harmonie avec le développement de la richesse générale et des besoins publics ;

» Que, dans cette pensée, les rapports à l'assemblée générale et les bilans ont été conçus de manière à ne pas laisser apparaître l'énormité de la dette de la Compagnie immobilière, et qu'ils ont affirmé la prospérité éclatante des affaires sociales là où existait, au contraire, une menace grave de ruine ;

» Considérant qu'il est ainsi démontré par la Cour que les souscriptions au doublement du capital social, consenties par les actionnaires du Crédit mobilier ont été l'effet de l'ignorance ou ils ont été tenus du véritable état des affaires sociales par les agissements du conseil d'administration ;

» Que ces agissements qui se sont caractérisés par un système de réticences, de dissimulation, d'assertions décevantes, et qui étaient propres à produire un préjudice, privé pour une partie des actionnaires, contrevenaient aux obligations du mandat donné par la Société à ses administrateurs ;

» Qu'ils ont donc constitué de la part de ceux-ci une faute qui entraîne leur juste responsabilité.

Dernières nouvelles.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Service particulier du Journal de Roubaix.

Paris, vendredi.

Il est complètement inexact que M. E. Ollivier ait déclaré que l'adoption de la pétition des princes d'Orléans amènerait la dissolution de la Chambre. Il n'a aucunement parlé d'une dissolution soit prochaine, soit éloignée.

M. Chevreau soumet aujourd'hui à la Commission municipale le projet modifié d'emprunt de 690 millions. On croit que cet emprunt sera prochainement voté. Conditions 4 92 0/0 intérêt et amortissement compris en 60 ans.

FAITS DIVERS

— Un nouveau drame vient de s'accomplir dans la rue de Brabant, à Bruxelles. Voici les détails que donne l'*Indépendance belge* :

Au numéro 224 de cette rue, habitait le sieur Kips avec sa femme et ses deux enfants : un garçon âgé de trois ans et une fille âgée de vingt mois.

Le sieur Kips, graveur et dessinateur, avait fait un long séjour en Angleterre ; mais il avait quitté ce pays à la suite des pertes d'argent importantes qu'il y avait faites, et, depuis lors, son esprit était resté quelque peu dérangé.

Dimanche, il était attendu à dîner avec sa femme chez M. Eyckholt, son beau-père. L'heure de se mettre à table avait sonné depuis longtemps, et M. Kips ne paraissait pas.

Mlle Eyckholt se rendit alors chez son beau frère pour l'inviter à se hâter, elle pénétra dans le salon de réception : il était vide. Elle frappa à la porte de la chambre à coucher, contiguë au salon. Elle n'obtint pour réponse que de cris d'enfant, cris étouffés, inarticulés, trahissant l'angoisse et l'effroi.

Inquiète et haletante, Mlle Eyckholt appela à l'aide : on ouvrit par la force la porte qui était, à l'intérieur, fermée à la clef ; et quand on pénétra dans la chambre, un horrible spectacle s'offrit aux yeux des assistants.

Le sieur Kips était étendu sur le parquet, au milieu d'une mare de sang. Sa gorge montrait deux larges plaies béantes : sa tête, rejetée en arrière, reposait sur son bras gauche replié : son bras droit était étendu, et à côté de la main droite, légèrement crispée, on voyait le rasoir encore ouvert dont le malheureux s'était évidemment servi pour se couper la gorge.

Au côté du sieur Kips, gisait sa femme. Dans un coin de la chambre, dans le lit, les deux enfants : la plus jeune dormait ; l'aînée pâle, hagard, parlysé par la terreur.

On dit que le sieur Kips, sous l'empire d'un accès d'aliénation mentale, aura donné la mort à sa femme et qu'il se sera suicidé immédiatement après.

Un servante, interrogée, a dit avoir entendu du bruit dans l'appartement de M. Kips vers l'heure où il procédait d'ordinaire à sa toilette : elle a entendu des cris ; elle a même cru reconnaître la voix du petit garçon s'écriant : « Papa, papa, ne le faites pas ! »

Depuis quinze ans, le *Sirap de Ralfort, iodé de Grimault et C.*, est employé sur une échelle toujours croissante à la place de l'huile de Foie de Morue. C'est surtout dans la médecine des enfants qu'il donne de bons résultats remarquables ; à Paris seulement il est administré chaque année à plus de 20,000 enfants, soit contre la pâleur et la mollesse des chairs, les éruptions de la tête et du visage, le manque d'appétit, etc. Il est devenu pour ainsi dire une nécessité domestique, et toute mère prévoyante, au printemps et à l'automne, en administre à ses enfants deux ou trois flacons. Il prévient ainsi les maladies, facilite le développement et excite l'appétit. Dépôt à Roubaix, chez M. COILLE, pharmacien. 9691

Variétés.

MÉMOIRES
D'HECTOR BERLIOZ,
Membre de l'Institut de France.
(suite.)

Pourtant, le père de Berlioz lui ayant

promis une flûte magnifique garnie de toutes les nouvelles clefs, depuis longtemps, objet de son ambition, le jeune homme promit, bien à contre-cœur, de se mettre à étudier l'anatomie. Bien plus, arrivé à l'âge de 19 ans, moitié de gré, moitié de force, il consentit à partir pour Paris, afin d'y aborder les grandes études médicales. O, pauvre Berlioz, où sont tes beaux rêves ? Tu quittes l'empire pour les plus tristes séjours de la terre ! les anges immortels de la poésie et de l'amour et leurs chants inspirés pour les cris des patients, les plaintes et le râle, précurseur de la mort ! Mais, tu avais promis et tu tins parole, pendant toute une grande année !

Jusqu'au jour, où, vaincu parce qu'avait d'impérieux et d'irrésistible sa vocation musicale, Berlioz, abandonnant l'amphithéâtre d'une manière définitive, se mit à composer une cantate à grand orchestre sur un poème de Millevoye : *Le cheval Arabe*. Puis, armé de sa cantate et d'un canon à trois voix, il se présente à l'illustre Lesueur, professeur de composition à l'académie de musique, qui, trouvant de la chaleur et du mouvement dramatique dans ces deux productions, consentit à recevoir le jeune homme parmi ses élèves.

Voilà donc Berlioz admis dans le sanctuaire et travaillant avec un courage surhumain la fugue, le contre-point et la haute composition. Il avait enfin obtenu de son père, que sa modique pension lui fut continuée ; mais, l'excellent docteur s'imaginait qu'en un an, le jeune musicien se ferait admettre au concours de l'Institut, obtiendrait le grand prix, écrirait un opéra en trois actes qui serait représenté avec un succès extraordinaire, serait décoré de la Légion d'honneur, pensionné du gouvernement, etc. Funestes illusions, qui se dissipèrent bientôt et qui firent perdre patience à M. Berlioz père. Celui-ci annonça un beau jour à son fils, que, décidément, s'il n'abandonnait sa chimère musicale, il eût à se passer de sa pension, et, par conséquent, à se suffire à lui-même.

Hector était trop avancé pour reculer ; il resta à Paris, chercha à donner quelques leçons, se remua de toutes façons, pour parvenir à gagner sa vie, mais en vain. L'implacable misère était là, avec son cortège de privations et de souffrances ; quand la pensée vint à Berlioz de solliciter une place de choriste au théâtre des Nouveautés, où l'on devait jouer, avec la vaudeville, des opéras-comiques d'une certaine dimension. Quelle honte pour cette belle intelligence artistique, pour ce poète inspiré, pour ce sublime rêveur de se voir ainsi réduit à demander humblement, une misérable place de comparse ! Aussi, avec quelle rage concentrée, avec quel ironique dédain, il rend compte de cette nouvelle épreuve :

« L'examen des prétendants devait avoir lieu dans la salle des Francs-Maçons de la rue de Grenelle-Saint-Honoré. Je m'y rendis. Cinq ou six pauvres diables comme moi attendaient déjà leurs juges dans un silence plein d'anxiété. Je trouvai parmi eux un tisserand, un forgeron, un acteur congédié d'un petit théâtre du boulevard et un chanteur de l'église Saint-Eustache. Il s'agissait d'un concours de basses ; ma voix ne pouvait compter que pour un médiocre baryton ; mais notre examinateur, pensais-je, n'y regarderait peut-être pas de si près.

C'était le régisseur en personne. Il parut, suivi d'un musicien nommé Michel, qui fait encore, à cette heure, partie de l'orchestre du Vaudeville. On ne s'était procuré ni piano, ni pianiste. Le violon de Michel devait suffire pour nous accompagner.

La séance est ouverte. Mes rivaux chantent successivement, à leur manière, différents airs qu'ils avaient soigneusement étudiés. Mon tour vint, notre énorme régisseur, assez plaisamment nommé Saint-Léger, me demanda ce que j'ai apporté.

— Moi ? rien.

— Comment rien ? Et que chanterez-vous alors ?

— Ma foi, ce que vous voudrez. N'y a-t-il pas ici quelque partition, un solo, un cahier de vocalises ?

— Nous n'avons rien de tout cela. D'ailleurs, continue le régisseur d'un ton assez méprisant, vous ne chantez pas à première vue, je suppose ?

— Je vous demande pardon, je chanterai à première vue ce qu'on me présentera.

— Ah ! c'est différent. Mais puisque nous manquons entièrement de musique, ne sauriez-vous point par cœur quelque morceau connu ?

— Oui, je sais par cœur les *Danades*, *Stratonice*, la *Vestale*, *Cortez*, *Oedipe*, les deux *Iphigénie*, *Orphée*, *Armide*, etc.

— Assez ! assez ! Diable ! quelle mémoire ! Voyons, puisque vous êtes si savant, dites-mous l'air d'*Oedipe de Sacchini* : Elle m'a prodigué.

— Volontiers.

— Tu peux l'accompagner, Michel ?

— Parbleu ! Seulement je ne sais plus dans quel ton il est écrit.

— En mi bémol. Chanterai-je le récitatif ?

— Oui, voyons le récitatif.

— L'accompagnateur me donne l'accord de mi bémol et je commence :

Antigone me reste, Antigone est ma fille.

Elle est tout pour mon cœur, seule elle est ma famille.

Elle m'a prodigué sa tendresse et ses soins.

Son zèle dans mes maux m'a fait trouver des charmes.

Les autres candidats se regardaient d'un air piteux, pendant que se déroulait la noble mélodie, ne se dissimulant pas qu'en comparaison de moi, qui n'étais pourtant point un Pischeck ni un Lablache, ils avaient chanté, non comme des vachers, mais comme des veaux. Et, dans le fait, je vis à un petit signe du gros régisseur Saint-Léger, qu'ils étaient, pour employer l'argot des coulisses, enfoncés jusqu'au troisième dessous. Le lendemain, je reçus ma nomination officielle ; je l'avais emporté sur le tisserand, le forgeron, l'acteur, et même sur le chanteur de Saint-Eustache.

Mon service commençait immédiatement et j'avais cinquante francs par mois.

» Me voilà donc, en attendant que je puisse devenir un damné compositeur dramatique, choriste dans un théâtre du second ordre, déconsidéré et excommunié jusqu'à la moelle des os ! J'admire comme les efforts de mes parents, pour m'arracher à l'abîme avaient bien réussi.

Tous les camarades de Berlioz et même ses parents ignoraient cette détermination désespérée, et ils n'ont connu sa carrière dramatique que sept ou huit ans après qu'elle fut terminée, en lisant des notices biographiques publiées sur lui dans divers journaux.

Ce fut à cette époque que notre héros composa son premier grand morceau instrumental : l'ouverture des *Francs-Juges*. Cette magnifique page de musique orchestrale est parfaitement connue de tous nos lecteurs, car elle a longtemps fait partie du répertoire de la *Grande-Harmonie* de Roubaix.

RÉMY.

(à suivre)

Le journal le *Soir* publiera incessamment le roman *LOTHAIR*, de M. Benjamin DISRAELI, traduit par M. Ch. Bernard Desrosne.

Le bruit fait autour de cet ouvrage en Angleterre, la situation qu'a occupée l'auteur dans le gouvernement anglais sont autant d'attractions pour les Français. Les personnages de *Lothair* sont pour la plupart connus, quelques-uns publics et célèbres. Mazzini apparaît sous un pseudonyme, le portrait de Napoléon III, celui du cardinal Antonelli, sont à découvert.

Quant à *Lothair*, tout le monde se souvient de cette conversion récente au catholicisme d'un jeune lord anglais, conversion qui scandalisa la protestante Angleterre.

Les abonnements sont reçus à l'administration, 3, rue d'Argout.

COMMERCE

Dépêches télégraphiques

reçues sur place.

Havre, vendredi.

(Dépêche de MM. Kablé et Cie, communiquée par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes, 10,000 b.; marché calme, faible, surtout pour terme; août-septembre, 114; Oomra, 92/92.50.

Liverpool, vendredi.

Dépêche de MM. Kablé et C., communiquée par M. Bulteau-Desbonnets.

Marché faible. Ventes, 8 à 10,000 balles.

Havre, vendredi.

Dépêche communiquée par le Cercle de l'Industrie.

Ventes, 1,200 b.; Louisiane, 115; juillet, 112.50; suivants, 114. Oomra, flottant, 95.

New-York, 20 3/4. Recettes, 8,000 b. Expéditions, 15,000.

Liverpool, vendredi.

Dépêche communiquée par le Cercle de l'Industrie.

Ventes, 8,000 b.; Orléans, 10 1/4; Oomra, 8 1/2; Dhollerah, mai-juin, 8/16.

HAVRE, mercredi 29 juin 1870. — Cotons. — Le marché est très-froid, sous la double influence des avis d'Angleterre et de ceux de Bombay. La demande en disponible est limitée, et les prix sont faibles. Il faut voir le bon très-ordinaire Louisiane autour de 117 fr. et les Oomra, de 90 à 98 fr., suivant classe. A terme, on a successivement fléchi, et l'on a fait cette après-midi, du Louisiane sur juillet à 113 fr.; sur août à 114 fr. ou 113.50; sur septembre à 114 fr. 50; de l'Oomra septembre et octobre à 93 fr., encore n'est-on plus acheteurs de ces derniers qu'à 92 fr. Par navires en mer, on a traité diverses affaires à 96 fr. entre hier soir et ce matin ; actuellement on n'offre plus que 95 francs.

Les ventes notées à quatre heures vont à 940 b.

Laines. — Les avis de la vente de Londres sont toujours favorables et on a encore vendu hier au delà de 5,500 b. aux pleins cours. Ici, il y a de la demande, et on a vendu 13 b. Buenos-Ayres suint, plus un bloc de 209 b. Monte-Video, à prix secret.

ANNONCES

PUBLICATIONS LÉGALES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX.

Faillite Emile Descat et Léon Duva

MM. les créanciers sont invités à assister à l'assemblée qui aura lieu au Tribunal de commerce de Roubaix, salle des faillites, le vendredi 1^{er} juillet 1870, à 11 heures du matin.

La réunion a pour but de consulter les créanciers; tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination du syndic définitif. 288

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX.

Faillite Dohlem.

MM. les créanciers sont invités à assister à l'assemblée qui aura lieu au Tribunal de commerce de Roubaix, salle des faillites, le mercredi 13 juillet 1870, à 11 heures du matin. La réunion a pour but de délibérer sur la formation d'un concordat ou d'un contrat d'union. 289

Etude de M^r COTTIGNY, notaire à Roubaix.

VILLE de ROUBAIX, place du Trichon

TOUTE UNE

PROPRIÉTÉ

composée de bâtiments, à usage de neuf habitations, dont deux front à la place du Trichon, n^{os} 7 et 9, et de tout le terrain en dépendant;

A vendre

pour en jouir de suite. Le jeudi 7 juillet 1870, à 3 heures de relevée, M^r COTTIGNY, notaire à Roubaix, procédera publiquement en son étude, à la vente dudit bien.

S'adresser pour tous renseignements audit notaire COTTIGNY, 219

Etude de M^r DUFRENOY, notaire à Clermont (Oise)

A VENDRE

GRAND

ÉTABLISSEMENT

INDUSTRIEL

avec vastes terrains propres à l'industrie, sis à Clermont, (Oise), le tout, d'une superficie de 60,880 mètres, longe la gare et le chemin de fer sur une étendue de 350 mètres, avec voie de chargement.

S'adresser à M^r DUFRENOY, notaire à Clermont, (Oise).

Etudes de M^r HOUZÉ et LEFRANÇO, avoués à Lille

ROUBAIX

TERRAIN

propre à bâtir

contenant 2,068 mètres carrés, tenant à l'avenue de l'Impératrice, à une rue projetée, à M. Henry Bossut, et à M. Mouton.

A vendre

Le mercredi 6 juillet 1870, à l'audience des criées du tribunal civil de Lille, onze heures du matin, sur la mise à prix de 20,000 fr. 276

Vente publique

d'un bel et vaste

ÉTABLISSEMENT

INDUSTRIEL

Les notaires GLORIEUX, résidant à Courtrai, et VERRIEST à Deerik, vendront publiquement, en deux séances avec prime de 1 % de mise à prix, les biens immeubles dont la désignation suit :

Premier lot

Une grande et belle maison de récente et solide construction, avec porte cochère et jardin, pouvant servir de maison de campagne.

2^o lot

Un vaste et solide bâtiment pouvant servir à toute espèce d'industrie, avec machine à vapeur, puits artésien, gaz, etc., etc., le tout en bon état.

3^o lot

Une maison à étage, composée de plusieurs places avec jardin. Mise à prix le 5 juillet ; vente définitive le 18 juillet, à Dottignies.

S'adresser pour renseignements, chez les vendeurs à Dottignies, ou chez les notaires susnommés. 282

UNE

PROPRIÉTÉ

située Grande-Rue du Galon-d'Eau et quai de Watrelot, comprenant maison d'habitation, magasin et dépendances jusqu'ici, à l'usage de commerce de charbons.

Le tout érigé sur 2,250 mètres carrés présentant 26 mètres de façade à chacune des rues.

A vendre

S'adresser à MM. Dujardin père et fils, rue de l'Oest, à Roubaix. 181

A Vendre

Trois beaux fourgons convertis, pouvant servir au transport des usus.

S'adresser pour tous renseignements à MM. Vve et Héritiers Deriaux, Lefebvre à Wagnies-le-Grand par le Quesnoy, Nord, arrondissement d'Avesnes.

Ces véhicules sont en parfait état, et ont servi au transport des sucres raffinés. 247

A vendre

route de Croix (hameau du Créchet) une maison avec jardin bien planté, d'une contenance de cinq ares quarante et un centiares.

S'adresser rue des Fabricants, n^o 52. 207

A vendre et à louer

1^o Une belle MAISON de maître avec grande-Porte, écurie et remises, située à Roubaix, rue de Lille ;

2^o Diverses MAISONS d'habitations dont quelques-unes se trouvent au centre de la ville.

Et 3^o Différents TERRAINS propres à bâtir toute espèce d'établissements, situés tant à Roubaix qu'aux environs.

S'adresser à M. J.-B. Deplasse, rue du Moulin-de-Roubaix, 13, à Roubaix.

A la même adresse : RECOURSEMENTS de créances litigieuses. 259